



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

7020^e séance

Mardi 20 août 2013, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Présidente :</i>	M ^{me} Perceval	(Argentine)
<i>Membres :</i>	Australie	M. Quinlan
	Azerbaïdjan	M. Musayev
	Chine	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Pankin
	France	M. Lamek
	Guatemala	M. Rosenthal
	Luxembourg	M. Maes
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Masood Khan
	République de Corée	M. Kim Sook
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Parham
	Rwanda	M. Manzi
	Togo	M. M'Beou

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

13-43234 (F)



Document adapté



Merci de recycler



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

La Présidente (parle en espagnol) : En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Oscar Fernandez-Taranco, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Fernandez-Taranco

M. Fernandez-Taranco (parle en anglais) : Le Conseil se réunit de nouveau dans un contexte de troubles régionaux qui perdurent, vu la situation explosive qui règne en Egypte, l'instabilité qui caractérise le Liban et la crise qui se poursuit en Syrie. Ces derniers jours, le Secrétaire général a publié deux déclarations sur la situation en Egypte et jeudi dernier, le Vice-Secrétaire général a fait un exposé aux membres du Conseil sur la question. L'évolution de la situation en Egypte et ses implications régionales demeurent très préoccupantes et méritent toute notre attention. Au cours de la période considérée, nous avons également assisté à une avancée modeste mais importante en faveur de la paix, à savoir la reprise des pourparlers directs entre Israéliens et Palestiniens le mois dernier. Depuis bien longtemps, l'ONU est convaincue que des progrès sur le dossier du conflit israélo-palestinien auront une incidence positive sur la stabilité régionale. Cela est devenu d'autant plus crucial au cours des dernières semaines au vu des événements alarmants survenus ailleurs dans la région.

Les efforts dirigés par le Secrétaire d'État des États-Unis depuis quatre mois ont abouti à une série de réunions préparatoires entre les négociateurs à Washington, les 29 et 30 juillet, à l'occasion desquelles les parties ont adopté un ordre du jour qui devrait couvrir toutes les questions clés liées au statut permanent et ont convenu d'œuvrer en vue de la conclusion d'un accord global dans une période de neuf mois. Ces réunions ont été suivies par une première série de pourparlers officiels qui se sont tenus à Jérusalem le 14 août, après la libération, suite à une décision du Gouvernement israélien en date du 29 juillet, de 26 Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie emprisonnés avant la signature

des accords d'Oslo. Une deuxième série de pourparlers entre les négociateurs a eu lieu aujourd'hui même à Jéricho. Dans sa déclaration du 30 juillet, le Quatuor s'est félicité de la reprise des pourparlers et a réitéré l'engagement commun de ses membres à aider les parties à parvenir à une solution négociée des deux États dans le délai convenu. Les envoyés du Quatuor comptent se réunir bientôt pour discuter des prochaines étapes.

C'est dans ce contexte que le Secrétaire général s'est rendu dans la région – en Jordanie, en Palestine et en Israël – les 15 et 16 août pour apporter personnellement son appui aux dirigeants des deux parties. Il s'est félicité des efforts sérieux déployés pour ramener les parties à la table des négociations après une longue période d'impasse politique, et a salué la détermination du Secrétaire d'État des États-Unis, M. Kerry, à cet égard. Il a également salué la nomination d'un envoyé spécial des États-Unis pour les négociations israélo-palestiniennes, M. Martin Indyk. Il s'est réjoui en particulier de la décision courageuse du Président Abbas et du Premier ministre Nétanyahou d'entamer un dialogue direct, qui reste la voie la plus crédible pour parvenir à une solution. Le Secrétaire général y voit le signe de l'attachement renouvelé des dirigeants palestiniens et israéliens à une solution des deux États, ce qui est indubitablement dans l'intérêt des deux peuples. De son point de vue, il s'agit d'une occasion qu'aucune des parties ne peut se permettre de laisser passer. Il est fermement convaincu que les négociations directes sont le seul moyen qui permettra aux Palestiniens de réaliser leurs aspirations légitimes à un État palestinien indépendant et viable, et aux Israéliens de répondre à leurs préoccupations légitimes en matière de sécurité et de devenir enfin un partenaire clef dans l'édification d'un Moyen-Orient stable et prospère.

Le Secrétaire général continue de penser qu'une solution à deux États peut être obtenue par la voie de négociations permettant de régler les questions relatives au statut permanent telles que les frontières, la sécurité, les réfugiés et Jérusalem. Pour avoir une chance d'aboutir, ces négociations doivent être constructives, proposer un horizon politique clair et produire très rapidement des résultats dans la période qui vient.

Le Secrétaire général reconnaît que le chemin à parcourir est semé d'embûches. Il en a néanmoins appelé aux dirigeants politiques des deux camps, de même qu'aux jeunes Palestiniens et Israéliens, afin qu'ils surmontent le profond scepticisme ambiant en encourageant leurs dirigeants dans leurs efforts pour

faire advenir l'avenir meilleur que leur peuple mérite. Il incombe aux parties prenantes aux niveaux régional et international d'aider les parties à progresser dans ces efforts. Les deux camps doivent désormais veiller à maintenir un climat propice à des avancées dans le processus de paix. Les parties doivent s'abstenir de toute action risquant de mettre à mal les perspectives d'avenir au cours des pourparlers, et il faut que la situation sur le terrain s'améliore visiblement.

Durant la période considérée, on a pu voir une diminution des opérations de fouille et d'arrestation menées par les forces de sécurité israéliennes; 229 de ces opérations en Cisjordanie ont entraîné l'arrestation de 276 Palestiniens. Au total, 88 civils palestiniens ont été blessés par les forces israéliennes, dont 20 enfants et 5 femmes. Deux soldats israéliens ont été blessés par des Palestiniens. Fait inquiétant toutefois, le 19 août, 39 Palestiniens, dont 18 enfants, ont été expulsés de force, tandis que leur habitation était détruite, dans le cadre d'une augmentation notable constatée des démolitions à Jérusalem-Est au cours de la période considérée. Au moins six autres structures ont également été démolies aujourd'hui dans la zone C.

Comme il a été signalé le mois dernier, les autorités israéliennes ont mis en œuvre un certain nombre de mesures destinées à faciliter l'accès des Palestiniens à Jérusalem-Est depuis le reste de la Cisjordanie pendant le mois sacré du Ramadan. Les autorités israéliennes ont partiellement ouvert à la circulation des véhicules palestiniens la voie historique donnant accès à la ville d'Hébron par le sud, voie qui était restée fermée pendant les 12 dernières années, au motif que l'on craignait pour la sécurité des colons riverains. Bien que limitées, ces mesures représentent des avancées importantes en ce moment crucial du processus politique. Le Secrétaire général s'est réjoui des indications données par les autorités israéliennes s'agissant de nouvelles mesures de planification visant à poursuivre l'assouplissement des restrictions imposées à la circulation et à l'accès des personnes ou des biens palestiniens.

Dans le même temps, le Secrétaire général s'est dit profondément préoccupé par la poursuite des activités de peuplement israéliennes en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, en référence à l'annonce récente de l'autorisation donnée à la construction de deux milliers de logements. La position de l'ONU, à savoir que les colonies de peuplement sont contraires au droit international, reste inchangée. En outre, les activités de colonisation ont pour effet de renforcer la méfiance et

de saper les efforts de paix et elles finiront par rendre impossible une solution à deux États.

La violence persistante des colons est également déconcertante. Le 25 juillet, des colons israéliens ont mis le feu à une centaine d'oliviers appartenant à des Palestiniens dans le village de Mikhmas, près de Ramallah. Ces violentes attaques mettent en péril les moyens de subsistance des collectivités de toute la Cisjordanie. Je demande instamment aux autorités israéliennes de veiller à ce que toutes les mesures soient prises avant la récolte des olives qui aura lieu le mois prochain pour protéger les Palestiniens et leurs biens, et leur permettre d'accéder à leurs terres pour s'occuper de leurs cultures tout au long de l'année.

Le Secrétaire général a salué la décision du conseil des ministres israélien de libérer les personnes emprisonnées avant les accords d'Oslo. Il reste néanmoins préoccupé par le sort des quelque 5 000 prisonniers palestiniens détenus dans les prisons israéliennes, en particulier ceux qui sont en grève de la faim – dont le nombre s'élève actuellement à 10, depuis que 4 Jordaniens ont mis fin à la leur – et ceux qui ont été placés en détention administrative et qui doivent être soit jugés soit libérés.

À Ramallah, le Secrétaire général s'est entretenu avec le Premier Ministre palestinien nouvellement reconduit à son poste, Rami Hamdallah, à qui le Président Abbas a demandé le 15 août de former un nouveau gouvernement dans les cinq prochaines semaines. Il a réitéré l'engagement de l'ONU d'assurer le développement des collectivités palestiniennes de Cisjordanie et de Gaza qui méritent de profiter de la croissance et de la reprise économiques, par l'accès à la terre, à la mer et aux ressources. Il a en outre appuyé les efforts visant à soutenir l'économie palestinienne et à préserver les importants acquis en matière d'édification de l'État, questions qui seront abordées le mois prochain, à la réunion du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens.

À l'occasion de ce déplacement du Secrétaire général, l'Autorité palestinienne et l'ONU ont signé le premier plan-cadre des Nations Unies jamais signé pour l'aide au développement de l'État de Palestine. Le plan-cadre, qui définit la réponse collective de l'ONU aux priorités nationales de développement, place le peuple palestinien au cœur des programmes de développement, et donne à la population les moyens d'exercer ses droits fondamentaux, de bénéficier d'un accès aux services de

base et de jouir enfin de son droit à un niveau de vie correct.

Le calme qui règne dans la bande de Gaza est chancelant, puisque six projectiles ont été tirés contre Israël, actes que nous condamnons fermement. Deux incursions et un raid aérien conduits par Israël ont été enregistrés au cours de la période considérée. Un Palestinien a été tué alors qu'il tentait, le 10 août, de s'infiltrer en Israël à travers la barrière située au nord-est du camp de réfugiés d'Al-Bureij, et six autres ont été blessés dans des situations analogues, dont trois en mer. Trois Palestiniens ont été arrêtés le 17 août alors qu'ils tentaient de gagner Israël à la nage par l'ouest de Beit Lahia. En pareille situation, nous appelons Israël à faire à tout prix preuve de retenue et à déployer tous les efforts possibles pour protéger les civils palestiniens.

Gaza, qui demeure une priorité importante pour l'ONU, ne doit pas être oubliée dans le cadre de la reprise du processus de paix. Malgré les premières réactions négatives, nous nourrissons l'espoir que les autorités de facto du Hamas n'entraveront pas les efforts permettant de parvenir à la solution des deux États, qui est la seule possibilité d'instaurer une paix durable et de mettre fin à l'isolement de la bande de Gaza.

Compte tenu de la situation politique en Égypte, l'accès par le passage de Rafah a été limité pour des raisons de sécurité. Si l'on y ajoute les restrictions imposées de longue date à la libre circulation des personnes et des biens à travers Israël, ces mesures continuent d'avoir un impact négatif sur la population civile, notamment en limitant l'accès aux soins médicaux de certains des patients les plus vulnérables, à Gaza, et en entraînant des pénuries de fournitures médicales essentielles. Les mesures énergiques que continuent de prendre les autorités égyptiennes contre les activités illégales dans les tunnels menant à Gaza nuisent également à l'acheminement des produits de base, et tout particulièrement des matériaux de construction.

L'accès par les points de passage légaux n'en est donc que plus vital. Le Secrétaire général engage sérieusement les partenaires concernés, y compris les autorités israéliennes, à la demande du Gouvernement palestinien, à élargir encore l'accès par les points de passages légaux, et en particulier à libéraliser l'entrée des matériaux de construction dans Gaza. Nous voulons croire que des mesures positives à cette fin seront prises sous peu. Elles permettraient de consolider l'accord de cessez-le-feu de novembre, qui appelle à la levée des

bouclages et à la prise en compte des préoccupations d'Israël en matière de sécurité.

Concernant le dernier incident en date survenu dans la péninsule du Sinaï, nous avons reçu hier des nouvelles alarmantes faisant état d'une embuscade contre deux minibus, qui a fait 25 morts parmi les policiers égyptiens. Le Secrétaire général a condamné cette embuscade, dont l'ONU espère que les auteurs seront rapidement identifiés et traduits en justice.

Dans le cadre d'un autre incident également troublant, trois missiles ont été lancés dans la nuit du 12 août sur la ville balnéaire d'Eilat. Deux d'entre eux ont été interceptés par le système Dôme d'acier et aucun dégât n'a été signalé. Un groupe terroriste nommé Ansar Bayt al-Maqdis a revendiqué cette attaque. Ces tirs sont inadmissibles et doivent être condamnés dans les termes les plus forts.

Je passe maintenant à la situation en République arabe syrienne, où le carnage se poursuit sans relâche. Les forces gouvernementales continuent de recourir aux bombardements aveugles et aux frappes aériennes contre des zones civiles densément peuplées, dans un mépris absolu de la protection des civils. De leur côté, les groupes d'opposition armés font eux aussi fi de leur obligation de protéger les civils, et beaucoup d'entre eux continuent de mener des opérations militaires dans des zones peuplées. Les deux camps continuent également de commettre actes de torture, rapt et séquestrations, parfois sur la base de l'affiliation confessionnelle.

Il est indispensable de rappeler aux deux parties les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Il importe que tous les efforts soient déployés pour que les auteurs de crimes de portée internationale, quels que soient leur rang, leur position ou leur affiliation, répondent de leurs actes.

Les informations faisant état d'affrontements militaires et de déplacements de populations à travers tout le pays sur la base de l'affiliation confessionnelle menacent de détruire encore davantage le tissu social de la société syrienne. Nous sommes très préoccupés par les cas d'enlèvements de religieux et de civils en général. L'afflux continu de combattants étrangers exacerbe les tensions communautaires et ethniques; il faut y mettre fin.

Pendant ce temps, et en l'absence d'une solution politique qui ne s'est que trop fait attendre, les besoins humanitaires ne cessent d'augmenter, dépassant les

efforts que nous déployons pour y répondre. Bien plus de 6,8 millions de Syriens dépendent désormais de l'aide humanitaire. Plus de 4 millions de Syriens seraient déplacés à l'intérieur de leur propre pays et près de 2 millions d'autres sont désormais enregistrés ou secourus en tant que réfugiés dans les pays voisins de la Syrie. Ces derniers jours, le monde a assisté avec une vive préoccupation à l'exode de plus de 20 000 personnes en route vers l'Iraq depuis le nord-est de la Syrie.

L'accès aux personnes dans le besoin reste difficile. L'ONU et ses partenaires humanitaires comptent sur l'aide du Conseil de sécurité pour faciliter l'accès à toutes les personnes dans le besoin, en Syrie même et dans les pays voisins.

La position du Secrétaire général reste inchangée – il n'y a pas de solution militaire à ce conflit. Les armes ne réduiront pas au silence les demandes légitimes de liberté et de dignité du peuple syrien. Les victoires militaires remportées récemment par les forces gouvernementales ne doivent pas faire croire au Gouvernement qu'il peut l'emporter par les armes. De même, les promesses de livraison d'armes ne doivent pas pousser l'opposition à modifier ses priorités ou ses attentes aux dépens d'une solution politique. Ce qui est urgent, c'est une solution politique. À cet égard, nous continuons de faire de notre mieux pour veiller à ce que la conférence de Genève ait lieu au plus tôt. Les préparatifs techniques sont presque terminés. Nous espérons que la communauté internationale dans son ensemble restera engagée dans ce processus et contribuera à son succès, en paroles et en actes.

Le Secrétaire général reste extrêmement préoccupé par les allégations d'emploi d'armes chimiques en Syrie. La mission des Nations Unies chargée d'enquêter sur les allégations d'emploi d'armes chimiques en République arabe syrienne, dirigée par M. Åke Sellström, est arrivée à Damas le dimanche 18 août, et a commencé son travail hier. Comme convenu avec le Gouvernement, l'équipe mènera ses activités dans le pays pendant une période de 14 jours, renouvelable par consentement mutuel. La mission enquêtera simultanément sur les allégations d'emploi d'armes chimiques faites par le Gouvernement syrien à Khan Al-Asal et sur les deux autres allégations d'emploi d'armes chimiques faites par des États Membres. Le nom de ces deux sites a été communiqué aux autorités syriennes après qu'elles ont accepté les modalités de fonctionnement de la mission. Parallèlement, les deux

parties examineront d'autres allégations et les sites y afférents.

S'agissant du Golan, la situation reste explosive; les forces armées syriennes et des membres armés de l'opposition se pilonnent et s'affrontent violemment dans la zone de séparation. Depuis le 17 août, les affrontements se sont intensifiés dans la zone de séparation, notamment près des positions 68 et 69 de l'ONU, contraignant les forces de maintien de la paix à se mettre à l'abri. Aucun membre du personnel de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) n'aurait été blessé, bien que des tirs indirects aient endommagé ces positions de l'ONU. Le même jour, les Forces de défense israéliennes (FDI) ont lancé au moins deux missiles guidés depuis le secteur Alpha de l'autre côté de la ligne de cessez-le-feu en réponse à des tirs effectués plus tôt depuis le secteur Bravo qui avaient traversé la ligne de cessez-le-feu. La FNUOD a observé la présence continue de barrages routiers dissimulant des engins explosifs artisanaux à proximité des positions et d'un poste d'observation de l'ONU, ce qui entrave la liberté de circulation du personnel de la Force. On a également rapporté des cas d'attitudes menaçantes à l'égard du personnel de la FNUOD. Le 12 août, deux véhicules de la Force ont été la cible de tirs non identifiés. Il n'y a pas eu de blessés et les deux véhicules n'ont subi aucun dégât matériel.

Au Liban, le calme relatif qui a régné pendant la période considérée a connu une fin tragique avec l'explosion dévastatrice d'une bombe à Rouweiss, dans la banlieue de Beyrouth, le 15 août. Vingt-quatre personnes au moins ont été tuées, et plus de 300 blessées. Le Secrétaire général a condamné avec force cet attentat à la bombe – l'incident le plus meurtrier survenu depuis 2005 – en soulignant l'appui continu de la communauté internationale au Liban et en exhortant tous les Libanais à rester unis, à soutenir leurs institutions nationales et à sauvegarder la sécurité et la stabilité de leur pays. Le Président Sleiman a convoqué le Conseil supérieur de la défense qui a demandé à ce que « les responsables de ces attaques terroristes au Liban » soient appréhendés. Un groupe jusque là inconnu, les Brigades d'Aïsha, en a revendiqué la responsabilité et menacé d'en commettre de nouvelles.

Il y a eu d'autres atteintes à la sécurité. Le 1er août, deux roquettes ont été tirées à Yarze, dans la banlieue de Beyrouth, là où se trouvent le Palais présidentiel et le Ministère de la défense. Le 4 août, l'explosion d'un engin explosif artisanal a permis de découvrir au moins

18 autres engins du même type prêts à être utilisés, ainsi que des cartes indiquant de futures cibles. Le 18 août, la découverte à Nameh, dans le sud de Beyrouth, d'un véhicule contenant 250 kilogrammes d'explosifs a entraîné l'arrestation de quatre personnes appartenant à un réseau commettant des attentats à la voiture piégée.

La crise syrienne a continué d'avoir des répercussions sur la stabilité du Liban, en particulier dans les zones frontalières. Le 18 août, cinq roquettes sont tombées sur Hermel sans faire de victimes. Le 11 août, le maire d'Arsal a été blessé lorsque son convoi a essuyé des coups de feu dans la bourgade d'Al-Labweh. Le 8 août, l'Armée libanaise a arrêté trois hommes armés qui tentaient de passer la frontière en passant par Arsal, confisquant des armes et un gilet d'explosifs. Le 9 août, deux pilotes turcs ont été kidnappés sur la route de l'aéroport international de Beyrouth, apparemment en représailles à l'enlèvement de pèlerins libanais en Syrie.

En dépit des efforts du Premier Ministre désigné, M. Salam, la formation d'un gouvernement n'a toujours pas progressé. Toutefois, un décret du 2 août visant à renouveler le mandat du commandant de l'Armée libanaise et du chef d'état-major pour une période de deux ans a permis d'assurer la continuité institutionnelle de l'Armée. À l'occasion de la Journée de l'Armée, le Président Sleiman a déclaré que le rôle de l'Armée sera difficile s'il s'avérait qu'un ou plusieurs acteurs libanais étaient impliqués dans des conflits extraterritoriaux, ce qui reviendrait à « importer » des crises extérieures.

La zone d'opérations de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) est restée généralement calme, malgré les violations israéliennes quasi quotidiennes de l'espace aérien libanais. La FINUL, en coordination avec les parties, mène une enquête sur les circonstances d'une explosion qui s'est produite le 7 août dans la zone de Labouneh, au nord de la Ligne bleue, au cours de laquelle quatre membres des Forces de

défense israéliennes auraient été blessés. Les résultats préliminaires confirment la présence des FDI sur ces lieux, en violation de la Ligne bleue, des termes de la cessation des hostilités et de la résolution 1701 (2006). Dans une lettre en date du 14 août, le Liban a protesté contre cet incident. Il reste encore à déterminer s'il y a eu d'autres violations, telle la présence non autorisée d'armes ou de militaires. Le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, a revendiqué publiquement la responsabilité de ces explosions, ajoutant que les combattants du Hezbollah avaient planté et fait exploser des bombes dans le cadre d'une opération contrôlée et délibérée.

Je voudrais dire pour terminer que malgré un environnement régional de plus en plus difficile, nous constatons enfin que le processus de paix commence à se mettre en marche sous la forme de négociations directes. J'espère sincèrement que ces efforts seront l'occasion de passer outre aux frustrations mutuelles de ces dernières années face à l'impasse politique. La semaine dernière, nous avons assisté au lancement d'efforts prometteurs visant à élaborer une véritable initiative politique sur la question israélo-palestinienne. Nous sommes désormais à un stade décisif. Reste à voir si les deux camps seront à même de maintenir cette dynamique et de ne pas décevoir leurs peuples. Le moment est également venu de traduire notre appel collectif à l'action en un sentiment commun d'urgence afin que les dirigeants des deux camps comprennent qu'ils ne peuvent pas se permettre de laisser passer cette chance. Le Secrétaire général et l'ONU, de concert avec le Quatuor, continueront d'accorder tout l'appui possible à ces efforts.

La Présidente (parle en espagnol) : Je remercie M. Fernandez-Taranco pour son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 35.